

« [E]n danger de perdre leur foy » :¹ Conversions en terre d'islam

Didier Course
Hood College

De tous les ordres religieux — les Franciscains, les Pères de la Merci, les Chevaliers de Malte — consacrant leurs efforts au rachat des esclaves en Barbarie (essentiellement trois zones géographiques, la Turquie, la Morée et les Balkans et l'Afrique du Nord) au XVII^{ème} siècle, l'ordre de la Très-sainte-trinité a peut-être été le plus actif. Cet ordre, fondé par le Français Jean de Matha au XII^{ème} siècle, connut une fortune particulière au sein de l'Église post-tridentine. Dans la complexe politique de récupération des âmes en voie de se perdre, plusieurs ordres vont se spécialiser dans le rachat des chrétiens en Afrique du Nord, dans les marchés d'esclaves d'Alger, Tétouan, Fez, Marrakech, Salé, Tunis, Bizerte, Tripoli, Le Caire, Alexandrie, Smyrne ou Salonique. Loin de n'être qu'une fiction littéraire que l'on retrouve au détour d'un roman précieux² ou d'une pièce de Molière — on pense aux *Fourberies de Scapin* et au célèbre « Mais que diable allait-il faire à cette galère ? » (927 ; II, 7) lors du faux enlèvement par un Turc —, l'horreur des marchés d'esclaves est bien une réalité pour quelque milliers d'Européens capturés au large des côtes de la Méditerranée et de l'Atlantique.³

¹ *Ordre de la Très-sainte-trinité et de la rédemption des captifs* (35).

² La mode héritée d'Espagne est en effet au roman ou à la tragi-comédie mauresque. Des dizaines d'ouvrages prennent la couleur locale de la Barbarie tout au long du XVII^{ème} et dans le premier tiers du XVIII^{ème}. On citera entre de nombreux exemples, *Histoire d'Ozmin et de Daraxa* (1736), *Les chastes et infortunées amours du baron de l'Espine et de Lucrece de la Prade* d'Antoine de Nervèze (1598), *La belle esclave* de Claude de l'Estoile (1643), *L'histoire africaine de Cléomède et de Sophonisbe* de François de Gerzan (1627), *La princesse de Fez* de Jean de Préchac (1681), *L'heureux esclave* de Gabriel Brémond (1708), *L'illustre corsaire* de Jean Mairet (1640), *La religieuse esclave et mousquetaire* (1697), *Zayde* de Madame de La Fayette (1671). On pourrait s'étonner de voir des romans mondains dans un article sur la religion du « siècle des saints ». Même si nous ne discuterons pas en détail les œuvres galantes, il est bon de rappeler qu'à la suite de François de Sales, la religion transparait aussi dans de nombreux écrits du monde. La mode de la couleur locale et celle de la vie dévote s'accordent parfois avec plus ou moins de bonheur. Voir l'article de Nancy Oddo, « L'Orient au carrefour de la dévotion et du romanesque ».

³ La question du nombre des esclaves chrétiens en Afrique du Nord reste très floue. Alors que les ordres en charge des rachats parlent de plusieurs milliers, voire de centaines de milliers, on est en droit de se poser des questions sur les raisons de ces dénombrements qui donnaient de la valeur à leur action et encourageaient les dons des fidèles. Robert C. Davis essaye de cerner l'ampleur de cet esclavage dans le chapitre de son livre, « How Many Slaves? » (3-26).

Nous entreprenons ici d'étudier le rôle d'un ordre en particulier, celui des Trinitaires dans les transactions à la fois économiques et spirituelles qui visaient à récupérer les chrétiens tentés par la conversion islamique. En effet, devant les souffrances endurées, nombreux sont les captifs qui se convertissaient, ouvrant ainsi les portes à un futur plus brillant ou plus certainement moins misérable dans leur nouveau cadre de vie. Et c'est précisément ce qui préoccupe les ordres religieux en charge de sauver les âmes de ces nouveaux convertis, ou mieux encore, de prévenir ces conversions musulmanes. Dans le contexte théologique, la « rédemption » des captifs est avant tout la volonté de garder intact le corps de l'Église de Rome. Nous analyserons ici les tenants et les aboutissants de ces conversions qui sont considérées alors comme le crime le plus odieux dans la mesure où elles mettent en péril l'unité de l'Église.

Dans un premier temps, afin de mieux comprendre le champ d'action des Trinitaires en Méditerranée — et aussi ses limites —, il est nécessaire d'avoir à l'esprit les principaux « ordres de faits » (Taveneaux 1 : 9) qui construisent les débuts de la modernité en France : le concile de Trente et son influence sur une spiritualité à la française, la montée en puissance des thèses régaliennes, l'édit de Nantes et sa révocation, la politique ultramontaine et son échec, les guerres avec l'Espagne. Une anecdote tirée de la « petite » histoire est révélatrice des rapports ambigus qui se tissèrent entre la France et le Maroc. Elle fournit l'illustration parfaite à une étude sur les relations diplomatiques entre les deux pays, même si, a priori, elle semble bien éloignée des affaires religieuses et spirituelles. En 1699, Louis XIV, monarque de droit divin reçut une proposition étonnante du roi du Maroc, Moulay Ismaïl, fils prodigue du fondateur de la dynastie Alaouït et descendant direct du Prophète. Moulay Ismaïl demandait la main de Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti et fille légitimée de Louis et de Mademoiselle de La Vallière, un membre de la famille royale particulièrement admirée pour sa beauté et son esprit,⁴ sur qui « toutes les fées avaient soufflé », si l'on en croit les descriptions de Madame de Sévigné (1001). Il avait entendu son portrait par l'ambassadeur Abdallah Ben-Aischa et l'ambassadeur Pidou de Saint-Olon avait chanté les rares vertus de la jeune veuve. Moulay assurait à Louis que la jeune femme recevrait une place de choix parmi les cinq cents concubines de son harem et pourrait continuer à vivre selon ses coutumes et dans sa religion, prouvant ainsi une ouverture d'esprit rare au Grand Siècle en France.⁵ Si Louis n'a bien évidemment pas accordé

⁴ *Archives de France, Marine B⁷ 223*, ff^{os} 224-226 (cité dans Nekrouf 334).

⁵ Un texte paru en 1700, *Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour madame la princesse doüairiere de Conty, écrite en forme de lettres à une personne de qualité par M^r. le comte D*****, relate avec tous les clichés d'un roman mauresque, les amours contrariées de Moulay Ismaïl pour la princesse. Nous citerons ici en partie la lettre galante finale attribuée au roi du Maroc : « A la plus belle, et la plus blanche des Princesses de l'Europe, qui fait pâlir par son éclat resplendissant le soleil en plein midy, Madame la Princesse doüairiere de Conty, salut. La renommée de votre beauté a volé jusques à moi, et jusques dans les parties les plus secretes . . . de mon cœur. . . Etant à la Cour de l'Empereur votre Pere inconnu avec mon Ambassadeur, je vous vis danser avec un Prince que l'on appelloit le Duc de Chartres, et je me sentis enflammer de la même maniere que le Soleil enflamme le nid aromatique du Phénix : mais comme un autre Phénix, je ne renaitray que pour vous admirer ; et comme un papillon qui ne trouve de fin que lorsqu'il est joint à la flamme de la chandelle qui l'attire, je ne trouverai du repos que dans le bucher de vos bras. . . A l'égard de votre Religion, vous en disposerez à votre volonté, et je vous donne un pouvoir absolu de laisser établir dans tout l'Empire tout autant de vos Chrêtiens que vous le trouverez à propos . . . » (232-33, 234, 236). Si l'ensemble de ces lettres semble bien fantaisiste et d'une réalité bien improbable, on remarquera cependant une phrase qui,

d'attention à cette offre qui a alimenté bien des conversations oiseuses à Versailles, il n'a cependant pas répondu avec aigreur à cette demande en mariage qui aurait pourtant été reçue comme une proposition outrageuse dans toutes les cours d'Europe. On est en droit de se demander la raison de la politesse ou du moins la légèreté avec laquelle cette proposition avait été traitée, particulièrement venant d'un roi connu pour sa grandeur. Pour comprendre la réaction de Louis, nous devons examiner les rapports diplomatiques complexes qui s'installèrent entre la France et le royaume du Maroc tout au long des débuts de la période moderne. Dès le XVI^{ème} siècle, le Maroc avait été un sujet d'intérêt et d'inquiétude pour les Français. Les relations entre les deux pays avaient été plutôt bonnes pendant plus de deux siècles, particulièrement en matière d'échanges économiques mais aussi intellectuels ; les vaisseaux commerçants des deux nations échangeant épices, ivoire, armes et même idées nouvelles se savaient protégés par des accords solides entre les souverains.⁶ En 1533, François I^{er} écrivait « au Roi de Fez et de Maroc » : « Soyez convaincu que nos forces, tant par mer que par terre, seront toujours à votre service ».⁷ Par la suite, Henri III, Henri IV et Louis XIII réitérèrent ces preuves d'entente cordiale. Avec Louis XIV, les personnalités même des deux souverains les poussèrent plus loin encore. Les ambassades se succédèrent à Versailles et à Meknès. Celle de 1682, puis celle de 1699 font découvrir à la France un Maroc aimable, raffiné, ayant de l'esprit auprès des dames.⁸ Louis

dans le contexte de cette étude, prend une vraie dimension : « Dés que la nouvelle de cette demande de l'Empereur de Maroc fut sçûë dans Paris, les uns en rioient, & les autres la recevoient comme un grand avantage pour la Religion Chrétienne. Bien des Missionnaires se rejoissoient déjà d'aller dans l'Afrique, se promettant plus de conversions qu'ils n'en avoient pû faire sur les Reformés du Royaume... Ils s'applaudissoient déjà en eux-mêmes de faire une moisson fort abondante, par la tolerance qu'on leur accordoit ; mais les choses n'étoient pas encore prêtes pour contribuer à ce beau dessein... » (177-78). Pour improbable qu'elle ait été, l'union possible entre une princesse légitimée de France et un roi du Maroc a en effet certainement dû être un sujet d'espoir pour les ordres religieux en charge de racheter les esclaves.

⁶ Dans la notice de l'exposition « Six siècles de relations internationales » tenue au palais de l'UNESCO en 1963, Chantal de La Véronne rappelle les relations privilégiées entre les deux pays, les faisant remonter au XIII^{ème} siècle (6-8).

On rappellera aussi que si depuis sa création en 1529, le Collège de France avait des chaires d'hébreu, de latin et de grec, on y ajouta dès 1587 une chaire d'arabe suivie d'une seconde en 1617. Plus tard dans le siècle, Colbert s'intéressa particulièrement et directement à la formation de spécialistes en langues orientales et de professeurs de langue arabe pouvant servir la Couronne de secrétaires-interprètes. Voir Nicholas Dew, *Orientalism in Louis XIV's France*. Le résultat le plus précieux de cet intérêt intellectuel est certainement la publication en 1697 d'un ouvrage de Barthélemy d'Herbelot considéré comme la base de l'étude moderne de l'orientalisme, *Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel contenant généralement tout ce qui regarde la connoissance des peuples de l'Orient*. Publié après la mort de l'auteur, c'est Antoine Galland, traducteur des *Mille et une nuits*, qui a entrepris l'édition de l'œuvre de d'Herbelot.

⁷ *Archives de France. Affaires étrangères. Maroc. Mémoires et documents*, t. I, f^o 1, (cité dans Nekrouf 29).

⁸ On se reportera à un texte de 1699, *Harangue faite à Versailles le 5 février par Abdallah Ben-Aischa, ambassadeur de l'empereur du Maroc auprès de Louis XIV en 1699 avec la relation de tout ce qui s'est passé*. On citera le trait d'esprit de l'ambassadeur cité dans cette harangue et repris aussi dans le *Mercurie galant* de 1699 : « Pendant tout le temps qu'il a demeuré à Brest où l'empressement a été grand pour le voir, toutes ses réparties ont paru fort spirituelles. Quelques Dames luy ont demandé pourquoy ils prenaient chez eux plusieurs femmes. Il leur répondit que *c'estoit afin de trouver en plusieurs ce qu'on rencontre abondamment en France dans chacune en particulier* ». Le fascicule se termine sur l'impression générale laissée par la rencontre avec le roi : « Cet ambassadeur dit, que quand il eut veu le Roy, que s'il avait porté sur son dos les montagnes les plus pesantes, elles lui auraient paru aussi légères que des roses pour parvenir à voir un Empereur dont la

et Moulay Ismaïl ont tous les deux le goût de la grandeur et de l'architecture comme le prouvent leurs extravagants palais ; tous deux ont choisi le soleil comme emblème. La France, adversaire des Espagnols — eux-mêmes ennemis héréditaires du Maroc — et alliée de la Turquie, état musulman, était un sujet d'intérêt pour Moulay Ismaïl :

Moulay Ismaïl avait de plus en plus tendance à faire des comparaisons entre le roi Louis XIV et lui, mais il ne montrait que mépris envers les autres dirigeants européens. Il dit à Pidou de Saint-Olon que « l'empereur d'Allemagne n'était que le compagnon de ses électeurs ; que le roi d'Espagne était moins le maître de ses États que ses ministres ; que le roi d'Angleterre était dépendant de son Parlement ». (Milton 180)

Dans une lettre du 15 septembre 1681, Moulay Ismaïl invita même Louis à se convertir à l'islam.⁹ Mais si les accords protégeaient largement les échanges commerciaux, les autres bateaux, militaires ou transportant des voyageurs, étaient beaucoup plus vulnérables. Les corsaires et pirates marocains écumaient la Méditerranée et attaquaient les vaisseaux européens afin de ramener au pays butins et esclaves. En 1179, le concile de Latran avait excommunié tous les pirates et corsaires qui livraient des chrétiens aux musulmans ; un nouveau concile de Latran en 1215 a renouvelé cette excommunication, montrant l'importance du problème pour la chrétienté. Au XVII^{ème} siècle, sous l'influence de fortes pressions du Vatican, secondée en France par les voix de groupes catholiques tels que la Compagnie du Saint-Sacrement ou celles de reine-régentes comme Marie de Médicis ou Anne d'Autriche, le scandale des marchés aux esclaves prit rapidement une dimension politique qui mit l'affaire entre influence ultramontaine et absolutisme naissant. Des personnages clefs comme Vincent de Paul, victime lui-même d'une rafle corsaire et vendu en esclavage en Tunisie en 1605,¹⁰ ou Jacques Callot, graveur proéminent de la première moitié du siècle, ont souvent pris le relais pour dénoncer le manque d'intérêt soutenu des monarques français.¹¹ Certes, Henri IV, Louis XIII puis Louis XIV ont condamné les actes de

réputation estoit si bien établie dans le monde. . . [I] ajouta, que la majesté du Roy ressembloit à la lumière du Soleil qui donnait de l'éclat à la grandeur de ses sujets, & à la magnificence de sa Cour » (non paginé). Si l'ambassade de 1681-82 s'était, elle-aussi, très bien déroulée, on remarquera cependant que malgré les échanges de cadeaux et autres réceptions officielles, la visite de l'ambassadeur El-Hâjj Mohamed Temim s'était terminée dans une relative tension. Alors que Louis XIV avait accepté qu'il visite une galère française dans le port de Marseille, il avait donné l'ordre exprès à Jean-Baptiste Brodart, commissaire général de la Marine, de retirer préalablement tous les musulmans et particulièrement les Marocains du vaisseau. Lors de la visite, le 27 mars 1687, l'ambassadeur s'étonne de cette absence. On lui répond qu'il n'y a jamais eu de Marocains dans les galères de France, ce qui le laisse très mécontent car il sait qu'on lui ment. Ce voyage, bien commencé et conclu par le traité de Saint-Germain, ne verra pas d'avancée diplomatique. Au contraire, les tensions vont s'accroître pour un temps entre les deux souverains (Nekrouf, 93-94).

⁹ *Archives de France. Affaires étrangères. Maroc. Correspondance consulaire*, vol. I, f° 104 (cité dans Nekrouf 78-80).

¹⁰ Au sujet de la captivité de Vincent de Paul, on rappellera brièvement l'ambiguïté des positions. Entre faits avérés et légendes dorées, entre lettres de jeunesse de Vincent racontant sa captivité et volonté acharnée de les détruire à la veille de sa mort, l'épisode tunisien de 1605 à 1607 reste un mystère et une bataille entre les experts. Voir l'article de Peter Weinmann, « La vie à l'épreuve : Sur la captivité de saint Vincent de Paul », ainsi que le livre de Jean-Paul Lefebvre-Filleau, *Saint Vincent de Paul contre les pirates barbaresques*.

¹¹ On rappellera une œuvre de Jacques Callot, *La petite vue de Paris, ou Le marché d'esclaves* (entre 1619 et 1629). Commencée par Callot, l'estampe est finie par Israël qui ajoutera les détails de la vue de Paris en 1629 alors que Callot meurt, laissant la gravure inachevée. Cette dernière représente une scène de fantaisie.

piraterie en Méditerranée et ont même largement financé des expéditions punitives,¹² mais on est cependant frappé par l'absence de politique de répression systématique et de guerre déclarée. On en cherchera les raisons dans l'intérêt pour les rois de France de limiter l'influence de la flotte espagnole en Méditerranée. Les corsaires de Barbarie écumant les côtes mettaient souvent à mal les navires espagnols. Et aussi la volonté du roi de décider seul la politique et les alliances qu'il entendait étendre, dans le seul intérêt de la France, au sein d'une géopolitique complexe.

C'est dans ce contexte politique, social et religieux que les Trinitaires, aussi communément appelés les Mathurins, vont travailler au rachat des esclaves en Afrique du Nord et dans l'ensemble de l'Empire ottoman. L'ordre avait été très actif pendant tout le Moyen-Âge, particulièrement dans le rachat des chevaliers lors des croisades. Il a été fondé en 1198, après une vision de Jean de Matha qui lors de sa première messe avait vu apparaître le Christ entouré de deux hommes, un blanc et un noir, enchaînés. Jean de Matha y a vu un appel à délivrer les prisonniers et esclaves chrétiens tombés aux mains des païens. La raison d'être de la nouvelle communauté sera alors définie : *Gloria tibi Trinitas, captivis libertas*. L'ordre a créé un type nouveau d'apostolat, ni monastique, ni militaire, ni mendiant, mais profondément engagé dans la politique internationale (Gerhards 493-96). Dès 1199, le pape Innocent III avait entretenu une correspondance avec le sultan du Maroc, correspondance confiée aux bons soins des pères trinitaires. Alors qu'au XVI^{ème} siècle, l'ordre semblait avoir perdu sa raison d'être, à partir du début du XVII^{ème} siècle, il va se spécialiser dans la conversion des protestants et être particulièrement actif dans l'est de la France dans la ville de Metz. Tout naturellement, de la « faute » des réformés à celles des musulmans, l'ordre va se rappeler de sa vocation première et mettre en action une vaste entreprise de récupération des âmes mises en péril par les actions des « fausses » religions, inscrivant alors pleinement son action dans la réforme active de l'Église post-tridentine par sa pastorale caritative ; dans une certaine mesure, il participe indirectement à ce que l'on a appelé une école française de spiritualité.¹³ De 1603 à 1660, les Trinitaires vont se rendre

En effet, on reconnaît parfaitement Paris, les tours de Notre-Dame, le Pont-Neuf avec la statue d'Henri IV, la Tour de Nesle. Mais la scène de l'avant-plan gravée par Callot lui-même n'a rien à voir avec un quotidien parisien. Un marchand musulman, reconnaissable à son turban et son ample kafta, montre le chemin à un couple élégant en costume français. Sur le bord inférieur droit de la gravure, un cavalier européen, peut-être un chevalier de Malte, rachète des esclaves aux crânes rasés et vêtus des amples pantalons décrits dans les nombreux rapports des frères trinitaires à l'époque. Si la scène représente bien Paris, il s'agit bien entendu d'un Istanbul, un Meknès ou un Marrakech de fantaisie dont elle se fait le témoin. Du reste, le singe perché sur les toits rappelle l'orientalisme de l'histoire présentée. Cette gravure est bien en effet le témoignage direct d'une prise de conscience des souffrances endurées par les esclaves dans ces pays lointains. La gravure doit être lue comme un engagement de Callot, catholique dévot et sujet d'une Lorraine essentielle à la politique de la Contre-Réforme, dans un contexte de résistance aux rapports cordiaux avec le monde musulman.

¹² On remarquera à ce sujet les expéditions en Méditerranée du duc de Lesdiguières ordonnées par Henri IV puis Louis XIII en 1610 et 1614 (Tinniswood 62-65).

¹³ À la suite de l'abbé Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, publiée entre 1916 et 1936, et d'études comme celle de René Taveneaux, *Le catholicisme dans la France classique*, on a défini un courant spirituel français dans lequel se distinguent les noms de François de Sales, Madame Acarie, Vincent de Paul et du cardinal de Bérulle, mais aussi bon nombre de jésuites inspirés par un 'humanisme chrétien'. Cette veine spirituelle trouva son apogée dans la première moitié du siècle avant de s'essouffler sous l'influence grandissante du cartésianisme.

régulièrement en Afrique du Nord. Les sommes considérables de ces entreprises étaient largement réunies par la Couronne de France mais aussi par les dons des fidèles, ce qui entraînait parfois des conflits ouverts entre Trinitaires, ordre français et les Pères de la Merci, ordre d'origine espagnole, nécessitant l'intervention directe de Marie de Médicis considérant les *territoires* alloués à chacun des ordres pour leurs quêtes.¹⁴ Ce qui s'est appelé très rapidement « la rédemption des esclaves » — et il est important ici d'insister sur le mot *rédemption* dont nous reparlerons par la suite — suit toujours le même schéma. Tout d'abord une préparation en France (il s'agit de réunir l'argent pour les rançons, trouver les bateaux et l'équipage), une période d'environ six à huit mois, puis le voyage en Méditerranée qui dure à peu près une semaine, un séjour de six mois à un an au Maroc, puis le retour en France, avec une quarantaine dans le port de Marseille et finalement une longue marche afin de montrer en procession les esclaves rachetés dans toutes les villes qui avaient contribué à leur libération entre Marseille et Paris avant de finir par une réception officielle au Louvre. Anne d'Autriche a été particulièrement active et encourageait le jeune Louis XIV à recevoir les captifs libérés lors d'une cérémonie officielle.¹⁵ Ces spectacles de dévotion étaient essentiels pour plusieurs raisons, la plus évidente étant d'encourager des contributions futures de généreux donateurs pour un voyage toujours en préparation. Mais là n'était pas la raison essentielle ; en effet, entre les frais occasionnés par les déplacements dans toute la France, le coût des bannières, des cierges, des chorales d'enfants, les frais dépassaient souvent les dons des fidèles.¹⁶ En fait, ces processions participaient aussi et surtout à une dévotion de l'excès et de l'émotion enseignée dans le catéchisme du concile de Trente et mis en scène dans une esthétique baroque. Cette théâtralisation du retour devenait une part essentielle du travail de fond des pères de la Très-sainte-trinité. Ce que l'on est en droit d'appeler « un rituel de réintégration » s'opérait alors dans une longue procession ayant à la fois valeur sociale et implication mystique ; l'esclave chrétien libéré reprenait sa place au sein de la « vraie » religion et dans la société française. Cette libération n'était plus seulement individuelle mais bénéficiait à la communauté toute entière. Elle rappelait surtout au public de ces spectacles qu'en rachetant les esclaves de Barbarie et en versant des larmes sur leur souffrance, une autre transaction spirituelle s'opérait. Cette dernière se réalisait du geste à l'âme, nouvelle forme de transsubstantiation. La rédemption dont il s'agit alors est moins celle des captifs — « Ames abandonnées » libérées des « Enfers de Barbarie » pour reprendre une expression du père Anroux, l'un des principaux chroniqueurs trinitaires, victimes innocentes d'un crime qu'ils n'avaient jamais commis — que celle du donateur qui

¹⁴ Les conflits entre les deux ordres sont en effet très réguliers et souvent fauteurs de troubles tant à Paris que dans les grandes villes de provinces. Les ordres prennent souvent à partie le pouvoir royal comme le montre ce texte de 1608, *Factum pour les général, ministres et religieux de l'ordre de la Très-sainte trinité, dit Mathurins, fondé en France pour la rédemption des captifs, demandeurs, contre les provincial, religieux et convents de la Mercy, fondés en Aragon, défenseurs*. La mention des nationalités respectives des maisons fondatrices n'est pas anecdotique. Elle replace les ordres dans les tensions géopolitiques du temps. Ce court document rappelle la contestation entre les deux partis afin de savoir auquel des deux ordres, la Trinité ou la Mercy, il appartient de quêter pour le rachat des captifs.

¹⁵ Pour une description complète des processions, voir La Véronne, « Quelques processions de captifs en France à leur retour du Maroc, d'Algérie ou de Tunis (XVII^e-XVIII^e siècles) ».

¹⁶ Pour plus de détails historiques voir Davis, *Christian Slaves, Muslim Masters* (180-82).

par le biais de l'aumône se libère de ses propres péchés. Le roi de France, exemple pour son peuple, est appelé à « coopérer avec le Souverain Redempteur au bien et au salut des Ames » (Anroux). Pour les pères trinitaires et dans le contexte général du catholicisme de la Contre-Réforme, en rachetant l'esclave du Maroc, le donateur rachète en fait ses fautes et échappe ainsi à un autre enfer, celui-là éternel. Il est alors l'instrument essentiel de l'action christique sur terre, devenant le parfait exemple de la démonstration faite par François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote*, un chrétien laïc engagé par ses actions dans la grande famille de l'Église. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'émotion du passage suivant, tiré des *Victoires de la charité* :

Je vous demande en quelle disposition il faudroit estre pour voir d'un œil sec des hommes que Jesus Christ nostre bon Maistre a rachetez de . . . son sang precieux, qui vous demandent le rachapt de leur liberté des aumosnes que vous avez receües, & qui sont en un si piteux estat que s'il ne restoit encore assez de voix pour articuler les funestes accens de leurs plaintes, il passeroient plustost pour des corps pourris ou desseichez que pour des hommes qui vivent. (Hérault 46)

La rédemption de l'esclave prend alors sa vraie dimension dans la définition théologique de la rédemption en général. Dans la conception du temps, le salut n'est en effet plus seulement celui de l'individu mais prend ici sa dimension universelle et cosmique qui est celle accordée par un Christ rédempteur. La rédemption est à la fois acte de pénitence, d'intercession, d'inclusion dans la grande famille de l'Église et de réconciliation. Dans le contexte de l'Église post-tridentine, le don du fidèle servant à racheter l'esclave de Barbarie est à l'image du rachat du monde par le sacrifice christique. Il rappelle aussi que ce don est le signe de la réconciliation entre Dieu et l'homme, décrétée et accordée à tous, contrairement à la doctrine de la prédestination.¹⁷ La charité exercée de libre arbitre devient la preuve de l'amour de Dieu et le moyen offert à l'homme de se racheter. Elle est même le signe le plus évident du salut du donateur. On comprend mieux la portée et les enjeux de la rédemption des captifs dans le contexte de la conception théologique du temps. Non plus « amour de l'humanité » (60 ; III, 2) pour reprendre la célèbre réplique au pauvre de Dom Juan dans la pièce de Molière, une phrase que le lecteur moderne pourrait comprendre comme un geste de solidarité sociale et qui, comme tel, horrifia les dévots du XVII^{ème} siècle, mais bien plutôt signe de l'amour de Dieu, le geste de compassion s'inscrit dans une lecture catholique du mouvement de la Contre-Réforme, dépassant les oppositions foncières entre chrétiens et musulmans. Un texte de 1668, *Le tableau de piété envers les captifs*, rend les enjeux plus clairs encore. L'esclave chrétien de Marrakech, Salé ou Rabat est le frère de Lot, d'Abraham, de Joseph ; en fait, les Français esclaves en terre d'islam sont comparés à Lot, à Joseph, au peuple d'Israël en captivité en Égypte. Le donateur généreux devient alors un nouveau Moïse libérateur, inscrivant son nom dans la liste des justes, des pieux et des vertueux qui furent investis d'une mission divine :

¹⁷ La grâce de la justification étant accordée à tous, la valeur des bonnes œuvres, tout comme celle des sept sacrements, sont rappelées comme étant essentielles dans les journées du concile de Trente. Entre libre arbitre et prédestination, l'œuvre de charité est au cœur même des querelles et des oppositions foncières entre Réforme et Contre-Réforme, mais aussi à l'intérieur même des différentes conceptions du catholicisme. Voir Taveneaux (1 : 7-21, 203-29).

Ainsi, au même temps que Lot fut emmené Captif avec toute sa Famille, & tous ses biens par les Roys qui avoient conspiré à sa ruine, Dieu les fit poursuivre par Abraham avec un fort Esquadron de Soldats, qui recouvrèrent non seulement tout le butin, mais encore affranchirent tous les pauvres Esclaves. A peine le Patriarche Joseph fut-il vendu au Ismaélites par ses Freres parricides, & eut-il ressenty les miseres de la Servitude, que Pharaon, divinement inspiré, l'établit son vice-Roy. Les Israélites n'eurent pas plutôt recouru à Dieu dans leur penible Captivité d'Egypte, qu'il députa Moysse et Aaron pour les en aller retirer. En un mot, les Hebreux estant Esclaves dans l'Assirie, Dieu permît que le Jeune Tobie, tout Esclave qu'il estoit, se captivât les bonnes graces du Roy de ce País, & qu'ayant obtenu liberté d'aller où il voudroit, & de faire tout ce qui luy plairoit, il allât visiter tous ses Compagnons detenus en Captivité, leur donner des avis salutaires, les consoler, distribuer à un chacun ce qu'il pouvoit de ses biens, donner à manger aux uns, revestir les autres, & ensevelir, au péril mêmes de sa vie, les Corps des Défunts & de ceux qui avoient esté tuez par le cruel Sennacherib. (*Tableau de piété 2-3*)

Mieux encore, il est appelé directement par le Christ à réaliser la justice sur terre. Dans un passage aux accents d'une éloquence toute baroque qui met au clair le concept profond de rédemption, on rappelle au donateur le rôle essentiel qu'il a à jouer dans le rétablissement d'une morale divine et dans la condamnation du crime :

Mais depuis que le Fils de Dieu s'est aneanti jusqu'à prendre la forme d'Esclave en se faisant Homme à fin de racheter ceux qui estoient mal-heureusement tombez sous la Tyrannie du Demon, & montant au Ciel, conduire captive la Captivité même, laissant pour exemple à ses Imitateurs, de faire ainsi qu'il a fait, & de racheter en ses Membres (qui sont les Pauvres Chrétiens Esclaves entre les Infidèles) celui qui les a rachetez eux-mêmes... (*Tableau de piété 3*)

La rédemption des captifs est l'acte de foi par excellence, elle sauve l'homme par l'homme, mettant au centre du geste la présence du Christ rédempteur de la faute et unificateur de l'Église. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'insistance du motif dans la littérature trinitaire du temps :

[Il faut] se souvenir que l'Apôtre Saint Paul disoit, que si un Membre souffroit les autres aussi compatissoient, qu'il falloit considerer les Captifs, comme des Temples de Dieu, & ne pas les laisser long-temps dans les langueurs & les souffrances entre les mains des Infidèles...
... les Religieux de l'Ordre de la Tres-Sainte Trinité retournans de Barbarie avec des Chrestiens, qui sont des Arches vivantes & des Temples mystiques du Saint-Esprit, rachetez de la cruelle servitude des Ennemis jurez de la Foy, n'ont pas moins de sujet d'en faire la Feste, & d'exhorter tous les Fideles des Lieux par où ils passent, de les accompagner processionnellement, comme freres & membres d'un mesme Corps... (*Tableau de piété 5, 129*)

Finalement refuser l'aumône qui libèrera l'esclave fait entrer le spectateur au cœur sec dans la galerie des personnages condamnés dans le livre sacré et les éloigne à jamais du geste de compassion qui anime le trinitaire. Chaque somme refusée est un esclave oublié dans la multitude et un aveu d'impuissance de l'Église :

Pensez vous que si son cœur endurcy vouloit communiquer la dureté au reste de son corps que ses sens ne se rebelleroient pas contre. Il n'appartient qu'à la femme de Job de solliciter un Innocent malheureux au desespoir, & d'estre sans compassion à ses souffrances, & un Redempteur qui en voit deux mille luy demander soulagement & ne le peut donner qu'à

cinquante, comme les amis de cet affligé Prince de Hus, il se trouve réduit à la nécessité de n'avoir pour leur secours que des regards aussi inutiles comme ils sont languissans. (Hérault 46-47)

Un autre motif pressant d'action est bien sûr le risque de conversion de ces esclaves essayant par tout moyen d'échapper aux souffrances. Rappelons ici brièvement l'anecdote du fameux hadith sunnite, rapportée dans le Sahîh de Muslim, de la femme esclave battue par son maître. Elle alla se plaindre au Prophète qui lui demanda : « Où est Dieu ? ». Elle lui répondit : « Au Ciel ». Le Prophète dit alors à son maître : « C'est une vraie croyante, libère-la ». Suivant l'exemple du Prophète, tout acte de conversion était suivi de la libération pas toujours immédiate de l'esclave.¹⁸ On peut douter que, dans la réalité, de nombreuses conversions aient eu lieu. En effet, il n'était guère en l'avantage du maître d'un esclave payé souvent fort cher de le pousser à la conversion ; la perte financière était importante.¹⁹ Pourtant, dans la littérature trinitaire du siècle, il semble que l'apostat est une inquiétude constante. Certainement exagéré pour des raisons pragmatiques — il était utile de marquer l'urgence et l'importance des dons des fidèles —, il est aussi nécessaire de le comprendre dans un contexte théologique. L'unité de l'Église de Rome était mise en cause dans ces conversions que seuls les rachats pouvaient endiguer. Et c'est ce qui inquiétait particulièrement les pères trinitaires. C'est ce qui donnait urgence à leur action. Chaque nouveau converti était dans l'esprit du temps une victoire du Mal et la corruption de l'ordre divin, comme le rappelle ce texte anonyme d'un Trinitaire :

Le Roy du Maroc d'apresent, qui est le Prince le plus impitoyable du monde et craint comme tel par ses propres sujets, les [les Chrétiens] fait jeter dans la fosse aux lyons qu'il entretient pour ce sujet. En un mot si l'avarice des Turcs ne modérait pas un peu leur cruauté, il n'y aurait point de Chrestiens qui ne perdit chez eux ou la vie ou la Religion. Ce sont ces pressans motifs qui doivent exciter notre compassion sur le déplorable estat de ces pauvres

¹⁸ Gillian Weiss écrit dans *Captives and Corsairs* : « According to French eyewitnesses, becoming a Muslim required just a few steps: pointing to the sky, proclaiming the existence of one God with Muhammad as his prophet, surrendering long hair, donning Turkishstyle head covering and costume, taking an Arabic name, and submitting to circumcision. To gesture upward and utter the words commonly transliterated as 'la illah la &c' was to commit to conversion, a process of putting on and casting off » (23). C'est dans ce contexte qu'il nous faut comprendre l'affranchissement des esclaves. Il est important de rappeler ici la place accordée au traitement des esclaves dans le Coran afin de mettre en perspective la propre position de l'islam devant l'esclavage. Considéré comme un ordre naturel des choses, en cela fort peu différent de l'Ancien Testament, dans le Coran, l'esclavage est perçu comme une inégalité originelle voulue, ou du moins consentie, par Dieu. Pourtant, dans ce contexte même, l'esclavage est réglé en fonction de valeurs morales et sociales. Le Coran est particulièrement clair quand il s'agit de maltraitance d'esclave : ce dernier doit être affranchi. À un fidèle lui demandant un des plus sûrs moyens d'entrer au paradis, le Prophète a répondu de « libérer un esclave » (4, 92 ; 5, 89 ; 58, 3). Voir à ce sujet l'entrée « Esclave, esclavage » dans le *Dictionnaire du Coran* (270-73).

¹⁹ Parmi les plus célèbres renégats français, on remarquera particulièrement, Thomas d'Arcos, capturé à l'âge de 25 ans en 1625. Ancien secrétaire d'un cardinal, d'Arcos est connu pour son amitié avec Nicolas-Claude Fabri de Peiresc avec qui il échangea lettres, manuscrits, traductions, objets rares et autres curiosités, faisant de lui un membre à part entière de la République des Lettres. Peiresc lui reprocha à plusieurs reprises sa conversion mais il semble que celle-ci n'ait pas limité le respect mutuel entre les deux hommes. Si le personnage n'a pas de rapport direct avec le sujet de notre étude, il est cependant utile de rappeler son existence. Les relations entre le monde parisien et le monde islamique sont bien réelles tout au long du siècle. On en trouve les traces dans tous les états de la société, du plus pauvre matelot à l'aristocratie en passant par la bourgeoisie cultivée.

misérables qui endurent pour la foy, et qui sont en danger de la perdre si on ne les soulage au plus tost dans leurs peines. (*Ordre de la Très-sainte-trinité* 35)

Constamment tenté par le démon, il faut donc être plus qu'humain à l'esclave pour résister aux attraits de la conversion et au crime du renoncement. Un autre texte d'un Trinitaire, le père Nazare Anroux, fait une description terrifiante de l'Afrique du Nord, pays de barbares cruels dont le plaisir le plus fort est de blasphémer et de faire souffrir les chrétiens qui sont comme des « Ames au Purgatoire ». Jean Héron, lui aussi membre de l'ordre de la Très-sainte-trinité, ajoute :

En trois mois & demy de sejour qu'ont fait nos Rédempteurs en ces Enfers de Barbarie, ils ont veu par experience que Satan est un vray Singe, qui contre-faisant le personnage de Dieu, se fait servir & adorer d'un culte vray-semblable à celuy, dont le seul vray Dieu doit estre adoré privativement à tous autres ; & à moins que de sçavoir les vrais principes de la solide et infaillible Religion, les plus sages y seroient seduits et trompez. (11)

C'est souvent une société très mêlée, brutale, cruelle, indifférente à la souffrance qui est décrite dans les textes des pères trinitaires. Se côtoient sans compassion maîtres et esclaves, races et religions, convertis et « vrais » chrétiens dans une ambiance de tour de Babel ou de royaume de Satan. Ces scènes si souvent rapportées dans les relations de voyages des pères trinitaires servent à la fois le goût de la couleur locale, la vision apocalyptique et l'importance de leur action :

Voyez les tous les uns apres les autres, vous ne verrez que des infideles qui arrachét par violence ce qu'ils ne peuvent pas obtenir par la brutalité de leur esprit. L'on y void de deux sortes de Maures, les naturels du pais, & les estrangers qui furent chassés d'Espagne. . . . Les Andalous ne vivent pas comme les Tagarins si ce n'est en ce qu'ils sont également cruels & larrons, il y a des Negres beaucoup qui voyent l'esclavage avec le jour, c'est à dire que leur condition n'est qu'une perpetuelle servitude & leur vie une perpetuelle meschanceté, il s'y trouvera plus de trente mille Chrestiens esclaves de toutes nations, & par ce grand nombre & celuy des cruels tourments qu'ils souffrent. Jugez de celuy des Renegats, qui y paroissent avec toute l'insolence des hommes en qui le plus abominable de tous les vices, celuy d'avoir renié sa Foy, sa Religion & son Dieu, reçoit pour sa recompense les plus hautes charges de la Province, de la ville & du Divan. Il n'y manque pas mesme des Juifs qui y vivent dans l'impunité. . . . (Hérault 39-40)

Le programme est donc lancé : il faut à tout prix, le moins coûteux étant celui de l'argent, sauver les âmes tentées par l'illusion d'une vie moins cruelle sur terre aux risques de la damnation éternelle. Le père Dan dans son ouvrage, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires, divisée en six livres*, écrit un rapport précis, aux allures presque déjà anthropologiques, sur les mœurs et coutumes du Maroc. De l'étymologie du mot *barbare* aux descriptions des habitations et autres hammams, de la lecture du Coran aux rapports courtois et complices entre juifs et musulmans, l'ouvrage est une vraie mine de renseignements sur le Maroc du XVII^{ème} siècle. Compte tenu des limites d'interprétations et au-delà des incompréhensions religieuses foncières, le texte du père Dan est cependant fort utile lorsqu'il nous faut chercher et comprendre la vision française d'un Maroc à la fois fantasmé et bien réel au Grand Siècle. Dans le contexte de cet article, un des six livres qui composent l'œuvre du père Dan, le quatrième, est particulièrement révélateur. Il est

entièrement dédié aux renégats chrétiens. La seule lecture des titres de chapitre nous renseigne : « Que l'apprehension des tourmens que les Turcs font endurer à leurs esclaves, en reduit plusieurs à se faire Renegats » (301), « Des ruses et avanies, dont usent les Turcs & les Barbares pour forcer quelqu'un à se faire Renegat » (307), « De divers autres motifs qui portent quelque fois les esclaves à se declarer Renegat » (315), « Des ceremonies dont usent les Mahometans, quand quelqu'un se fait Renegat, & quand il est Circoncis » (321). Quelques chapitres sont consacrés aux supplices inimaginables réservés aux renégats qui, après avoir réalisé l'horreur de leur erreur, se reconvertissent au catholicisme (328-55), suivis sans surprise d'un chapitre sur la clémence moderne de l'Église catholique qui sait pardonner aux renégats leurs erreurs s'ils se repentent dûment (356). Finalement, le chapitre VIII clôt le livre sur une note inquiétante : « De l'accroissement que les Renegats ont toujourns donné, & qu'ils donnent encore à present à la puissance du Turc, & à celle des Corsaires de Barbarie » (358). En effet, en quittant la voie du Christ, ces renégats non seulement affaiblissent l'Église catholique mais augmentent « l'empire du Mal ». Il est donc nécessaire d'agir en toute hâte, car sauver un esclave chrétien n'est pas seulement acte de charité, comme on pourrait le penser de prime abord, mais cela devient surtout acte de profession de foi. Geste théologique par excellence, la rédemption des captifs est alors un rempart contre l'emprise toujours plus forte de la tentation, de la cupidité et du désespoir, outils privilégiés de Satan sur terre et péchés qui annihilent le rôle du sacrifice christique. L'esclave chrétien est comparé aux « membres de son [du Christ] Corps mystique » (Héron 11). Du reste, s'il nous faut chercher des preuves de l'illusion satanique et l'inanité de ces conversions, ce n'est pas dans les écrits des pères trinitaires qu'il faut les chercher. Cela peut sembler surprenant à première vue. On s'imaginerait bien lire les descriptions des malheurs de ceux qui se sont convertis à l'islam, laissant ainsi le dernier mot à la justice d'un Dieu catholique. Mais les Trinitaires n'avaient peut-être pas vraiment intérêt à laisser la divine providence s'occuper de tout ; il était trop important de rappeler au public français son rôle direct dans la collecte des aumônes. En insistant sur la charité, le père trinitaire rappelle aussi que rien ne justifie la doctrine réformée de la prédestination : l'acte de don est un acte de salvation. Le catholicisme s'affirme ici encore comme la « vraie » religion, entre islam et protestantisme. Ce n'est donc pas chez les Trinitaires que l'on doit chercher les effets directs du courroux divin sur les nouveaux convertis. On les trouvera dans les anecdotes de deux témoins du temps, Germain Mouëtte, ancien esclave, et François Pidou de Saint-Olon, ambassadeur de France. Les deux rappellent que les nouveaux convertis, séduits par la tentation du Mal, n'ont guère eu la chance de jouir longtemps de leur état, frappés d'une sorte de vengeance divine et d'un juste retour des choses :²⁰

Quinze jours après cette action, Moulay Rachid alla visiter sa ville de Salé et y passer le mois du ramadan, ou carême. Ayant vu, à son entrée plusieurs jeunes chrétiens par les rues . . . [e]t le jour de cette fête, les faisant venir tous devant lui, alors il les prêcha sur l'excellence de sa fausse religion. . . Il leur promit alors qu' . . . il les ferait tous gouverneurs de villes et capitaines de ses troupes ; qu'il les marierait avantageusement, leur donnerait des vêtements très beaux, des chevaux, de l'or, de l'argent et tout ce qu'ils pourraient désirer. . . Ces jeunes gens, qui étaient presque tous valets et garçons de navire, et par conséquent peu

²⁰ Voir Guy Turbet -Delof : « C'étaient des faits notoires que les maisons des renégats étaient hantées de 'spectres' et 'visions étranges', et que leurs cadavres se corrompaient à une vitesse extraordinaire . . . » (155).

instruits dans la religion catholique . . . se firent tous mahométans, exceptés deux. Le roi les fit aussitôt vêtir d'habits somptueux. . . Il leur donna ensuite quelques sommes d'argent, . . . il les maria richement. Mais leur fortune ne dura pas longuement, car nous avons vu mourir la plupart de ces renégats misérables sous le roi qui règne aujourd'hui. (Mouëtte 69-71)

Ceux qui se font renégats sont aussi exempts de travail, mais ils n'en sont pas moins esclaves. Le roi en fait les gardes de ses portes ou les envoie dans ses provinces à ses alcades qui leur donnent des emplois proportionnés à leur force ou à leur capacité. Il les mène avec lui à la guerre et les fait toujours marcher à la tête de ses troupes. S'ils témoignent de la moindre envie de reculer, il les met en pièce. (Pidou de Saint-Olon 76)

Nous concluons en laissant la parole non plus aux pères trinitaires ou aux chrétiens libérés et portés en procession dans toute la France, mais au roi du Maroc, à Moulay Ismaël lui-même. Comme nous l'avons déjà remarqué, la relation entre Moulay et Louis était plus qu'aimable. Alors que le souverain du Maroc n'avait pas hésité à déclarer la guerre sainte contre toutes les présences militaires dans le pourtour méditerranéen, au large des côtes marocaines, particulièrement contre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, il avait envoyé son ambassadeur Adj Mohamed à la cour de France afin de signer un accord entre les deux pays, le traité de Saint-Germain-en-Laye en 1682. Si quelques problèmes avec les corsaires marocains ont émergé et ont mis un frein à l'alliance entre 1686 et 1688, les déclarations d'amitiés sont renouvelées et l'ambassadeur Abdallah Ben-Aischa est reçu magnifiquement à Versailles. L'imprimerie royale publia même un fascicule, *Harangue faite à Versailles par Abdallah Ben-Aischa*, pour commémorer l'évènement. Alors que Louis demande à son ambassadeur à Rome d'agir avec une extrême rigueur et sans aucune concession avec le Saint Père, il écrit à peu près en même temps à Moulay Ismaïl en l'assurant de sa parfaite amitié, ajoutant de manière presque anecdotique, que cette amitié serait parfaite si le roi du Maroc pouvait libérer tous les esclaves chrétiens, rappelant que sa religion ne tolérait pas l'idée de l'esclavage. Dans la lettre de réponse adressée à Louis XIV, Moulay Ismaïl remercie le roi de France pour deux pendules de parquet que Louis lui avait offertes et qui ornent aujourd'hui encore le mausolée du roi à Meknès. Il remarque qu'en effet la France n'a pas de marchés d'esclaves officiels, contrairement à de nombreux autres pays chrétiens, et il répond de la manière suivante à la demande de Louis XIV de libérer les esclaves français :

Et si vostre ambassadeur et ceux qui l'ont accompagné à nostre sublime Cour eussent amené avec eux quelques-uns des esclaves Maures qui souffrent en France, nous aurions esté plus satisfait que de toutes les choses du monde, parce que une de nos plus grandes joyes est la liberté d'un esclave, et que ce bien concerne les affaires de l'éternité, qui sont les véritables richesses que l'homme d'esprit doit estre bien aise de posséder et qui le doivent rendre comptant, au lieu que les autres sont vaines et superflues.²¹

Il semble qu'en matière de fautes, de culpabilités, de crimes et de punitions odieuses, aucun des partis en cause n'était en reste. Des marchés de Marrakech aux cales des galères de Marseille, ni les fautes ni les crimes n'importaient vraiment finalement, seule comptait dans un monde qui s'ouvrait à la modernité la valeur économique d'une main-d'œuvre à bon

²¹ Lettre de Moulay Ismaïl à Louis XIV, datée du 14 décembre 1682 (*Archives de France. Affaires étrangères. Maroc. Correspondance*, vol. I, f° 185 ; cité dans Nekrouf, 124).

marché. Après tout, on construisait à moindre frais l'extravagant palais de Meknès et la Compagnie des Indes pouvait réaliser des bénéfiques somptueux.

Œuvres citées

- Anroux, Nazare. « Épître au roy ». *La miraculeuse rédemption des captifs faits à Salé, coste de Barbarie, sous les heureux auspices du sacre du roy très-chrestien par les religieux de l'ordre de la Très-sainte trinité vulgairement appelés Maturin*. Paris, 1654. Non paginée. Imprimé.
- Ben-Aischa, Abdallah. *Harangue faite à Versailles le 5 février par Abdallah Ben-Aischa, ambassadeur de l'empereur du Maroc auprès de Louis XIV en 1699 avec la relation de tout ce qui s'est passé*. Paris, 1699. Imprimé.
- Le Coran*. Trad. Malek Chebel. Paris : Fayard, 2009. Imprimé.
- Dan, Pierre. *Histoire de Barbarie et de ses corsaires, divisée en six livres*. Paris, 1637. Imprimé.
- Davis, Robert C. *Christian Slaves, Muslim Masters*. Londres : Palgrave, 2003. Imprimé.
- Dew, Nicholas. *Orientalism in Louis XIV's France*. Oxford : Oxford UP, 2009. Imprimé.
- « Esclave, esclavage ». *Dictionnaire du Coran*. Dir. Mohammad Ali Amir-Moezzi. Paris : Laffont, 2007. 270-73. Imprimé.
- Gerhards, Agnès. « Rachat des captifs ». *Dictionnaire historique des ordres religieux*. Paris : Fayard, 1998. 493-96. Imprimé.
- Hérault, Lucien. *Les victoires de la charité, ou La relation des voyages de Barbarie faits en Alger par le R. P. Lucien Hérault pour le rachat des Français esclaves, aux années 1643 et 1645*. Paris, 1646. Imprimé.
- Héron, Jean. *La miraculeuse rédemption des captifs faits à Salé, coste de Barbarie, sous les heureux auspices du sacre du roy très-chrestien par les religieux de l'ordre de la Très-sainte trinité vulgairement appelés Maturin*. Paris, 1654. Imprimé.
- La Véronne, Chantal de. « Quelques processions de captifs en France à leur retour du Maroc, d'Algérie ou de Tunis (XVII^e-XVIII^e siècles) ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée. Actes du II^e congrès international d'études nord-africaines n^o spécial (1970)* : 131-42. Imprimé.
- . « Six siècles de relations internationales ». Notice. *Royaume du Maroc. Ambassade du Maroc à Paris. Exposition : Six siècles de relations internationales. Palais de l'Unesco... 27 juin-7 juillet 1963*. Éd. Maroc (ambassade en France) et UNESCO. Paris : Ambassade du Maroc, 1963. 6-8. Imprimé.
- Lefebvre-Filleau, Jean-Paul. *Saint Vincent de Paul contre les pirates barbaresques*. Paris : Bertout, 2001. Imprimé.
- Milton, Giles. *Captifs en Barbarie*. Trad. Florence Bertrand. Paris : Payot, 2008. Imprimé.
- Molière. *Dom Juan ou Le festin de Pierre. Œuvres complètes*. Éd. Georges Couton. Vol. 2. Paris : Gallimard, 1971. 31-85. Imprimé.
- . *Les fourberies de Scapin. Œuvres Complètes*. Éd. Georges Couton. Vol. 2. Paris : Gallimard, 1971. 897-945. Imprimé.

- Mouëtte, Germain. *Relation de captivité dans les royaumes de Fez et de Maroc*. 1683. Éd. Xavier Girard. Paris : Mercure de France, 2002. Imprimé.
- Nekrouf, Younès. *Une amitié orageuse : Moulay Ismaïl et Louis XIV*. Paris : Albin Michel, 1987. Imprimé.
- Oddo, Nancy. « L'Orient au carrefour de la dévotion et du romanesque ». *Orient baroque/Orient classique : Variations du motif oriental dans les littératures d'Europe (XVI^e-XVII^e siècles)*. Éd. Anne Duprat et Hédia Khadhar. Paris : Bouchène, 2010. 215-23. Imprimé.
- Ordre de la Très-sainte-trinité et de la rédemption des captifs*. Lyon, 1680. Imprimé
- Pidou de Saint-Olon, François. *État présent de l'empire du Maroc*. 1694. Éd. Xavier Richard, Paris : Mercure de France, 2002. Imprimé.
- Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour madame la princesse douairière de Conty, écrite en forme de lettres à une personne de qualité par Mr. le comte D*****. Cologne, 1700. Imprimé.
- Sévigné, Madame de. « Lettre à madame de Grignan du 7 juillet 1680 ». *Correspondance*. Ed. Roger Duchêne. Vol. 2. Paris : Gallimard, 1974. 1000-04. Imprimé.
- Le tableau de piété envers les captifs*. Châlons, 1668. Imprimé.
- Taveneaux, René. *Le catholicisme dans la France classique : 1610-1715*. 2 vols. Paris : SEDES, 1980. Imprimé.
- Tinniswood, Adrian. *Pirates of Barbary*. New York : Riverhead, 2011. Imprimé.
- Turbet-Delof, Guy. *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI^e et XVII^e siècles*. Genève : Droz, 1973. Imprimé.
- Weiss, Gillian. *Captives and Corsairs*. Stanford : Stanford UP, 2011. Imprimé.
- Weinmann, Peter. « La vie à l'épreuve : Sur la captivité de saint Vincent de Paul ». *Récits d'Orient dans la littérature d'Europe (XVI^e et XVII^e siècles)*. Dir. Anne Duprat et Émilie Picherot. Paris : PUPS, 2008. 223-35. Imprimé.